

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 26 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de pouvoirs : 8

Le neuf avril deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Michèle VALIBUS.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à M. Tony CORNELISSEN ; M. Michel BUCHE à Mme Nicole BERTON ; M. Tony CALLA à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Sébastien DEVALIERE à Mme Martine PANNETIER ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Gilles BARBE et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20250409-002

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « 2024 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie 20 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 Abstentions (M. Patrick COURTEIX, M. Pierrick CRONNIER, M. Yoann FIANCETTE, Mme Françoise TALVARD, Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Elisabeth VENTADOUR) et 22 voix Pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif « 2024 » du budget principal, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Réalisé 2024	13 938 254,08	15 585 260,27
Résultat de l'exercice 2024	0,00	1 647 006,19
Résultat 2023 reporté en 2024	0,00	1 570 705,85
Part affectée à l'investissement en N-1	1 570 705,85	0,00
Résultat de clôture 2024	0,00	1 647 006,19
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Réalisé 2024	3 743 916,70	4 970 101,44
Résultat de l'exercice 2024	0,00	1 226 184,74
Résultat 2023 reporté en 2024	1 355 369,23	0,00
Résultat de clôture 2024	129 184,49	0,00
Restes à Réaliser	581 059,70	215 892,59

Fait en Mairie d'Ussel, le 9 avril 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS